

Encadrement Technique

Formation Initiale (ET1) – Amiante Sous-section 3*



10 JOURS

CPF

FORMATION CERTIFIANTE

98% DE RÉUSSITE**

OBJECTIFS

Savoir repérer sur un chantier les risques liés à l'amiante et leur importance :

- **Procéder** à l'analyse du risque d'un chantier sur lequel l'amiante est à traiter.
- **Définir** les méthodes et moyens à mettre en œuvre, de la préparation au replis du chantier et au traitement des déchets.

POUR QUI ?

- **L'employeur ou tout personnel d'encadrement**, possédant un sein de l'entreprise une responsabilité au niveau des prises de décision technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques.
- **Être âgé de 18 ans et titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée.**

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire à l'entrée en formation d'un certificat médical d'aptitude aux travaux liés au retrait et au confinement de l'amiante de moins de 2 ans.
- Maîtriser le français (lecture, écriture).
- Savoir utiliser la calculatrice, les 4 opérations courantes, les calculs de base (surface – volume) et l'extraction de racine carrée.

* Retrait ou Encapsulage d'amiante ou de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant selon l'arrêté du 23 février et du décret du 4 mai 2012 et selon l'Arrêté du 29 décembre 2009.

** Taux de réussite constaté sur la période 2022



SIRET : 784 617 391 00015 - NAF 8559 B - TVA FR36784617391 - Déclaration Activité : 11 75 00 337 75

Certifiée par CERTIBAT sous le n° 003/2012/AMI-S3/31 Amiante sous-section 3- délivrée le 30 mai 2012 – valable jusqu'au 29 mai 2024

CONTENUS

- Connaître le risque amiante
- Conduire la démarche de prévention du risque amiante:
 - Connaître la démarche de prévention des risques et mobiliser tous les acteurs
 - Détecter et évaluer les risques quelle que soit la situation spécifique à chaque opération
 - Mettre en œuvre les mesures de prévention sur la base des résultats de l'évaluation des risques
 - Choisir les méthodes de travail adaptées
 - Maîtriser l'aéraulique d'un chantier
 - Définir des procédures opératoires et les faire appliquer
 - Établir des notices de poste
- Assurer la traçabilité des opérations
- Être capable de définir la conduite à tenir dans les situations d'urgence et de la faire appliquer
- Informer et former les salariés

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

> **Évaluation théorique** : 20 mn sous forme de QCM.

> **Évaluation pratique de 3 h** : mise en situation concrète sur chantier fictif et entretien oral.

Si évaluation positive : délivrance d'une attestation de compétence et d'un certificat FORPREV.

Si évaluation négative : délivrance d'une attestation de participation.

TARIF INTER : 2650,00 €. HT

PROCHAINE SESSION :

Reportez-vous au planning des sessions,

Encadrement Technique

Formation Initiale (ET1) – Amiante Sous-section 3*



10 JOURS

CPF

FORMATION CERTIFIANTE

98% DE RÉUSSITE**

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE

Tout stagiaire doit obligatoirement être muni :

- De ses vêtements de travail,
- De ses chaussures de sécurité.

En l'absence de ces équipements de protection individuelle, le stagiaire ne sera pas admis à suivre la formation

RECYCLAGE

Un premier recyclage de 2 jours sera effectué au plus tard six mois à compter de la délivrance de l'attestation lors de la formation initiale, les recyclages suivants d'une durée de 2 jours seront effectués au plus tard trois ans à compter de la délivrance de l'attestation lors du recyclage précédent.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques et technologiques
- Présentation et manipulation des matériels et outillages
- Mise en situation du stagiaire sur un chantier fictif permettant de reproduire les conditions réelles d'intervention (port des EPI, mise en œuvre des modes opératoires, travail en zone confinée...)
- Ordinateur, vidéoprojecteur, film

- Support de cours
- Exercices pratiques
- Plans de chantier
- Chantier fictif
- Plateforme de travail certifiée CERTIBAT

PROFIL DES INTERVENANTS

- Formateurs certifiés INRS, HSE119

* Retrait ou Encapsulage d'amiante ou de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant selon l'arrêté du 23 février et du décret du 4 mai 2012 et selon l'Arrêté du 29 décembre 2009.

** Taux de réussite constaté sur la période 2022



SIRET : 784 617 391 00015 - NAF 8559 B - TVA FR36784617391 - Déclaration Activité : 11 75 00 337 75

Certifiée par CERTIBAT sous le n° 003/2012/AMI-S3/31 Amiante sous-section 3- délivrée le 30 mai 2012 – valable jusqu'au 29 mai 2024

9 rue Saint Lambert 75015 PARIS
01 80 18 92 60 – inscription@aformaba.fr